https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1203



Le lycée Fourier d'Auxerre dit "NON" aux contrats Borloo

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Collèges et lycées de l'Auxerrois - Lycée Fourier, Auxerre -



Publication date: dimanche 30 octobre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

À l'initiative des élus des personnels enseignants et d'éducation, le Conseil d'Administration du lycée a refusé, à une très forte majorité, d'autoriser le chef d'établissement à recruter des personnels encore plus précaires que ceux dont les contrats arrivent à échéance (emplois-jeunes, CES, CEQ, etc).

Notre établissement, comme tous les autres, souffre d'un manque criant de personnels dans tous les secteurs de son activité : enseignement, vie scolaire, administration, entretien des locaux, maintenance informatique, ... Pour autant, nous nous refusons que l'état employeur, sous couvert d'aide aux personnes en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle, embauche sur des contrats dont la rémunération permet à peine de vivre là où il pourrait recruter des personnels formés et qualifiés sur des emplois dont nous savons tous que la pérennité n'est pas à démontrer.

La pression qui est faite sur les personnels de l'ANPE pour qu'ils « casent » ces contrats Borloo aux établissements scolaires montrent qu'il s'agit là bien plus d'une opération de communication gouvernementale visant à masquer l'état réel du marché de l'emploi qu'un souci de fonctionnement amélioré du service public d'éducation.

Alors qu'il y a à peine 4 ans, le rectorat recrutait, pour un salaire mensuel légèrement supérieur au SMIC, des étudiants qui, pendant 30 heures hebdomadaires en moyenne, animaient la vie scolaire et pouvaient, de par leur formation universitaire, aider aux devoirs des élèves, il pousse désormais à l'embauche de chômeurs non qualifiés (auxquels il fait miroiter une formation qui les ¾ du temps ne correspond pas aux souhaits des personnes recrutées) qu'il paie royalement de 700 à 900 euros par mois et qu'il maintient sous le chantage du renouvellement (ou non) de leur contrat à chaque fin d'année scolaire.

Cherchez l'arnaque!

Nous demandons que ce gouvernement arrête de considérer l'éducation uniquement comme un coût à réduire, qu'il la traite pour ce qu'elle est en réalité : un investissement du pays dans sa jeunesse et qu'il lui donne, en conséquence, des moyens dignes d'assumer la mission qui lui est confiée.

Nous demandons aussi que les demandeurs d'emplois ne soient plus considérés comme une troupe trop nombreuse qu'il convient de réduire aux moyens de tous les coups bas imaginables (la radiation des listes de l'ANPE étant le summum) afin d'essayer de garantir une hypothétique réélection mais qu'ils soient traités comme des personnes humaines qu'il faut prendre le temps d'écouter pour détecter leurs goûts, leurs compétences, leurs besoins de formation et qui ont droit à un emploi stable et rémunéré autrement qu'à coup de lance-pierre.

Copyright © SNES Dijon Page 2/2